Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 6 (1898)

Heft: 21

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VARIÉTÉS.

I. — Katholisch-nationale Bewegung unter den Czechoslaven.

Das Hauptbestreben der jesuitisch-päpstlichen Kreise geht bekanntlich dahin, den Altkatholizismus hinzustellen als eine geringfügige Bewegung unter den speciell nur deutschen Theologen. Man will damit einerseits den Altkatholiken die Möglichkeit einer Fühlung mit anderen katholischen romfreien Kirchen abschneiden, sie isolieren, andererseits die Verbreitung des Altkatholizismus unter den nicht deutschen Nationen verhindern, denselben also lokalisieren. Trotzdem ist es gelungen, die Beziehungen der Altkatholiken zu den anderen autokephalen Kirchen immer erfreulicher zu gestalten, so dass die Unionsbestrebungen rasch ihrer Vollendung entgegengehen. Auch die Lüge, als ob der Altkatholizismus nur auf einzelne Länder und nur auf ein Volk beschränkt wäre, wussten die Altkatholiken von allem Anfang an energisch zurückzuweisen und sich den katholischen Charakter zu wahren. Es unterliegt keinem Zweifel, dass die Behauptung, der Altkatholizismus sei ausschliesslich deutsch, vor allem auf die Slaven im Abendlande und besonders auf die Czechen berechnet war, welche bei näherem Anschauen des Altkatholizismus leicht seine Ähnlichkeit mit der hussitischen Bewegung hätten finden können. Und wirklich gelang es, den Czechoslaven fast ganz die Kenntnis vorzuenthalten, dass es auch holländische, französische und andere Altkatholiken gebe, und da es in ihrer Umgebung thatsächlich nur deutsche altkatholische Kirchgemeinden giebt, konnte man wohl mit Unrecht, aber doch mit dem Scheine einer Berechtigung, die einzelnen Czechen, welche sich der altkatholischen Bewegung anschlossen, nicht nur als „Apostaten“, sondern auch als Renegaten, als Verräter an ihrer Nation be-

zeichnen. Es ist klar, dass bei solchen Verhältnissen an eine ausgiebige Verbreitung des Altkatholizismus unter den Czechen und an Gründung czechischer altkatholischer Gemeinden nicht zu denken war.

Da wurde Wien als der Ort des IV. internationalen Altkatholiken-Kongresses bestimmt. Die Altkatholiken waren sich dessen bewusst, dass in einem in seiner Mehrheit slavischen Reiche es angezeigt ist, besonders zu betonen, dass ihre Reform genau die Rückkehr zu jenem Christentum bedeutet, wie es die grossen Slavenapostel Cyrill und Method verkündigt; auch die Pietät gegen jene Männer, welche die ersten unter den abendländischen Slaven das reine Christentum gegen die römische Verunglimpfung desselben und päpstliche Anmassung mit ihrem Leben verteidigten (Hus und Jeronym), wurde trotz der schwierigen nationalen Verhältnisse in Österreich von dem Kongress mutig bezeugt. Leider konnten bis jetzt die diesbezüglichen Verhandlungen und Beschlüsse dem czechischen Volke nicht zur allgemeinen Kenntnis gebracht werden; trotzdem aber darüber nur kurze Bemerkungen in der czechischen Tagespresse erschienen sind, beurteilen die Czechen heute schon den Altkatholizismus viel richtiger und günstiger.

Als in der letzten Zeit selbst mehrere römische Geistliche in den „Národní Listy“ (dem grössten czechischen Blatt) darüber klagten, dass die politische klerikale Agitation, wie sie auf Befehl der römischen Hierarchie von der Geistlichkeit betrieben werden muss, sowohl die grossen Massen des Volkes als besonders die Intelligenz der Kirche entfremde, und dazu führe, dass die Zahl solcher, welche sich konfessionslos erklären, wie die amtliche Statistik beweist, entsetzlich wächst; und als diese Geistlichen ein: videant consules! riefen, da benützten wir diese Gelegenheit und veröffentlichten eine Proklamation zur Vorbereitung und Gründung einer czechoslavischen katholischen Nationalkirche. In der Nr. 311 der „Nár. Listy“ vom 10. November l. J. führten wir aus:

„Die römische Hierarchie lässt sich von ihrem Streben nach politischer Beherrschung des Volkes nicht abbringen, wenn auch viele sich deswegen von ihr lossagen und „konfessionslos“ werden, weil sie weiss, dass die blosse Negation ihr keinen grossen Schaden verursacht; sie opfert lieber das ewige Heil von Tausenden von Menschen, als dass sie sich stören liesse

auf dem Wege zur Verwirklichung der durch das Vaticanum dekretierten Allgewalt des Papstes. Dagegen würde die Gründung einer autonomen Nationalkirche, zu der jeder beitreten könnte, der treu katholisch bleiben will, ohne ultramontan sein zu müssen, selbst auf die römischen Kreise heilsam wirken, weil sie fürchten müssten, dass, wenn der Geist des Hus, welcher in der Brust eines jeden aufrichtigen Czechen schlummert, wieder lebendig würde, die antirömische Bewegung leicht riesige Dimensionen annehmen könnte. Wer daher thatkräftig zur Gesundung der kirchlichen Verhältnisse in unserem Vaterlande und zur wirksamsten Stärkung und Erhaltung der nationalen Individualität unseres Volkes arbeiten will, der bereite mit uns *die czechoslavische Nationalkirche, welche in dogmatischer Richtung unentwegt festhaltend an der hl. Lehre der ungeteilten Kirche unverfälscht katholisch sein wird, als eine treue Schwesterkirche aller orthodoxen Kirchen, also in erster Reihe der grossen slavischen Kirche des Orients, welche ganz autonom sein wird ohne fremde Oberherrschaft, ohne fremden Geist, ohne fremde Sprache.*"

Die fieberhafte Polemik der gesamten ultramontanen czechischen Presse, der auch das ultramontan-feudale Wiener „Vaterland" zur Hülfe beisprang mit der Drohung, dass die Klerikalen unmöglich Verbündete der Jungczechen im Parlamente bleiben können, wenn „Nár. Listy" direkt zum Abfall vom Papste auffordern, beweisen zur Genüge die Furcht der Ultramontanen und sind das verlässlichste Anzeichen für das Prosperieren der geplanten Nationalkirche. Dasselbe verbürgen auch zahlreiche Briefe aus allen czechischen Gesellschaftskreisen, welche an uns gelangten, darunter Briefe von drei noch im römischen Dienste stehenden Geistlichen, welche sich bereit erklärten, ihre Kräfte der Nationalkirche zu widmen.

Wenn aber die Verhältnisse so günstig sind, warum zögert man mit der Gründung dieser Nationalkirche? Will man warten, bis der religiöse Indifferentismus, welcher sonst auch unter den Czechen riesenhaft zunimmt, noch stärker geworden ist?

Nein! Das wollen wir nicht, denn wir wissen, dass ein indifferentes Volk dann für keine religiöse Bewegung zu haben ist, aber gänzlich unvorbereitet können und dürfen wir nicht anfangen. Wir können nicht anfangen ohne Geistliche, auch nicht mit frisch übergetretenen, unverlässlichen und nur in der römisch zugestutzten, gefälschten Theologie bewanderten Geist-

lichen; wir können nicht anfangen ohne sorgfältigst zusammengestellte liturgische und religiöse Bücher (Katechismen etc.), wir wollen gleich bei allem Anfang nur solche Bücher benützen, welche von Männern unzweifelhaft katholischer Überzeugungstreue approbiert sind; wir dürfen nicht unter das czechische Volk eine Bewegung hineintragen, von welcher wir bestimmt wissen, dass sie die Aufmerksamkeit dieses ganzen Volkes auf sich ziehen wird, solange wir nicht Schriften in genügender Menge besitzen, um mit ihnen jedem die Frage beantworten zu können, was wir anstreben.

Alle diese Vorbereitungen können wir aber treffen, sobald die Anregung des hochw. Bischofs Dr. Herzog am Wiener Kongress bezüglich der internationalen Fakultät und der Fonds zur Unterstützung der Studierenden an derselben realisiert wird. Dann werden wir auch die sich meldenden czechischen Geistlichen nach Bern kommen lassen können, wo sie ihre Ergänzungsstudien machen und unter Aufsicht und Mitwirkung der geistlichen Führer der schweizerischen Altkatholiken die nötigen Bücher und Schriften fertigstellen können.

Wenn wir in dieser Weise bald beginnen, könnten wir schon im nächsten Winter einige czechoslavische Kirchgemeinden gründen; auf andere Weise aber wird es entweder gar nicht zu einer czechoslavischen katholischen Nationalkirche kommen oder es wird dieselbe, wenn nicht gänzlich missglücken, doch in ihrer Verbreitung in höchst bedauerlicher Weise gehemmt werden.

Möchten wir doch Freunde finden!

Bern. Dr. Iska.

II. — L'ancien-catholicisme jugé par un pasteur protestant.

M. Ch. Muller, pasteur de l'Eglise protestante nationale de Genève, vient de publier sa thèse de bachelier en théologie. Elle est intitulée: *Esquisse historique du mouvement vieux-catholique dans les pays de langue allemande*[1]). Elle contient des pages sympathiques envers notre Eglise, et nous en re-

[1]) Genève, Schantz, 1897.

mercions sincèrement l'auteur; mais elle contient aussi des inexactitudes, que nous ne saurions passer sous silence. Le jeune auteur acceptera d'autant plus facilement notre critique qu'elle s'adresse moins à lui qu'aux maîtres protestants qui ont formé son jugement et qui en général apprécient mal le catholicisme, ou parce qu'ils le connaissent mal, ou parce qu'ils ne peuvent guère se placer au-dessus de certains préjugés natifs, décelant un chauvinisme exagéré de leurs propres conceptions ecclésiastiques. Anciens-catholiques, nous rêvons plus que personne l'union de sentiments avec tous nos frères chrétiens; mais l'union de croyances que nous poursuivons ne peut être faite que dans la vérité.

Les sources bibliographiques indiquées par l'auteur sont des meilleures parmi les écrivains anciens-catholiques et protestants: Von Schulte, Janus, Herzog, Michaud, Nippold, de Pressensé, Chantre, Strœhlin, Lichtenberger, Ch. Secrétan; c'est assez dire que la partie historique de l'ouvrage, constituant du reste presque tout le volume, est généralement exacte. Nous ferons cependant quelques remarques:

Page 7. L'auteur veut voir l'origine du mouvement vieux-catholique dans l'« antagonisme séculaire existant entre l'Allemagne d'une part et la papauté de l'autre », donc dans une question de race; et immédiatement après (p. 8), il ajoute: « Jamais il n'a pu se constituer en Allemagne une Eglise allemande représentant la nation elle-même, comme en France il s'est trouvé une *Eglise gallicane pour résister à l'influence de Rome.* » Ce n'est donc point une question de race, question secondaire, qui se trouve à la base ou à l'origine du mouvement vieux-catholique, mais bien une question de foi, de vérité religieuse et chrétienne, question primaire et essentielle s'il en fût, que nous retrouvons en France comme en Allemagne. — M. Muller est plus vrai quand il parle (p. 13) « du rôle émancipateur des universités allemandes ». C'est là qu'il faut chercher peut-être la cause de l'extension plus rapide qu'a prise l'ancien-catholicisme dans les pays de langue allemande. Les universités développèrent la haute culture scientifique plus que ne le firent les séminaires des pays latins. Le catholicisme vivant côte à côte, sur les bancs mêmes de ces universités, avec le protestantisme, une rivalité s'établit bien vite entre les théologiens des deux Eglises, et le niveau intellectuel de la

théologie catholique allemande surpassa rapidement celui de la théologie latine. Cette dernière s'est attardée dans les formes moyen-âgesques de la scolastique et dans les inepties et les impudeurs de la casuistique. L'Allemagne était donc mieux préparée à la lutte et à la réforme que les pays latins, mais c'était là, nous le répétons, une question d'éducation théologique et non une question de race. — Du reste, le plus grand obstacle à l'extension du mouvement ancien-catholique en France a été tout simplement le fameux article 12 du concordat de 1801 qui met toutes les églises de dénomination catholique, ouvertes à un culte public, sous la juridiction de l'évêque diocésain. Du fait de cette clause, toute tentative de réforme a été toujours étouffée *ab ovo*.

P. 44. En ce qui concerne l'Eglise anglicane, l'auteur ne semble pas avoir bien saisi la pensée de M. le prof. Michaud lors des débats auxquels il fait allusion. M. Michaud n'a jamais contesté qu'il y eût des catholiques dans l'Eglise anglicane, il a seulement soutenu que certains documents de cette Eglise, notamment plusieurs des XXXIX articles, n'étaient pas conciliables, dans leur forme actuelle, avec les doctrines catholiques telles que le synode d'Olten de 1876 les a proclamées.

P. 51. Parlant de la déclaration épiscopale d'Utrecht, dont il donne en entier la teneur, l'auteur dit: « Sans doute, on y remarque encore bien des traces des vieilles traditions catholiques, un mélange de matérialisation et de spiritualité élevée, mais au moins on y sent l'esprit du Christ. » Evidemment que l'on doit sentir dans une déclaration d'évêques anciens-catholiques des traces des anciennes traditions catholiques. Quant au mélange de matérialisation et de spiritualité élevée, il s'explique par le fait de notre nature à la fois matérielle et spirituelle. M. Muller vise sans doute ici notre doctrine sur les sacrements en général et sur l'eucharistie en particulier. En effet, il y a là des signes sensibles, matériels, établis par le Christ, qui ne produisent pas eux-mêmes la grâce, mais qui, de par la volonté divine, doivent être réalisés pour que Jésus-Christ confère lui-même sa grâce. Les protestants ont conservé, eux aussi, l'eau dans le baptême et le pain et le vin dans la Cène. N'est-ce pas un mélange comme le nôtre de matérialisation et de spiritualité élevée? Ne nous payons pas de mots.

Nous n'en dirons pas davantage sur la partie historique du livre. Encore une fois, puisée aux sources anciennes-catholiques, elle est en général exacte. Nous appuierons davantage sur les conclusions de l'auteur. Il commence d'abord par déplorer que le mouvement ancien-catholique n'ait pas eu tout de suite une plus grande extension, qu'il n'ait pas été « semblable à un torrent rompant la digue et faisant tout plier devant lui ». Nous le déplorons avec lui, mais en faisant remarquer que nous ne comptons encore qu'un quart de siècle et que c'est peu pour produire « ces efforts presque surhumains, transformer l'énorme édifice de l'Eglise catholique, en réparer les fissures lentement creusées par le romanisme, en faire une communauté où circule de nouveau la vie de l'esprit, écarter tout ce qui voile la croix de Christ, rendre aux fidèles l'Evangile, » etc. Après trente-trois ans passés sur la terre, combien le Christ a-t-il rallié de fidèles disciples au pied de sa croix? Beaucoup se taisaient alors, qui en silence adhéraient pourtant à sa doctrine; d'autres, qui y avaient adhéré ouvertement, s'enfuyaient devant les Pharisiens triomphants, et cependant le christianisme a aujourd'hui des temples par tout le monde. D'autre part, nous sommes dans un siècle et dans des pays où la question religieuse est trop souvent considérée comme secondaire. Le protestantisme lui-même, dans les pays de langue française, voire dans ceux de langue allemande, ne fait plus guère de conversions en masse, que nous sachions. Soyons donc équitables dans nos jugements.

L'auteur s'efforce ensuite de mettre en relief les causes principales qui, à son avis, ont créé cette situation. « Le débat primitif d'où sortit le schisme, dit-il (p. 56), ne porte que sur la nature et la limite de l'autorité pontificale. » C'est inexact: le débat primitif, tout le débat plutôt, porte sur la nature de l'autorité dans l'Eglise telle que l'a voulue Jésus-Christ; ce n'est point la même chose. Et plus loin: « L'essence même du catholicisme est de réclamer avant tout de ses fidèles l'unité de la doctrine; l'Eglise possède la vérité, elle n'existe pas hors d'elle; là où est l'Eglise, là aussi est la vérité. » Nous voulons bien souscrire à cette majeure, mais en faisant remarquer que l'Eglise ne fait pas la vérité, qu'elle la possède seulement dans les deux documents que l'on sait, l'Ecriture et la Tradition. « Or, continue l'auteur, le concile du Vatican ayant prononcé,

les vrais, les bons catholiques doivent se soumettre... Tout cela est une suite tellement logique du principe directeur de l'Eglise catholique, que nous avons pu constater que ceux qui s'insurgèrent ne furent qu'une poignée en comparaison des millions de croyants (?) qui n'ont pas bronché. » Il manque au syllogisme de M. Muller une mineure, la voici: Le concile du Vatican en 1870 était la représentation légitime de l'Eglise; ce concile était œcuménique, dûment convoqué; les discussions de ce concile ont été libres, ses votations régulières, ses conclusions universellement acceptées. Quand l'auteur aura prouvé cette mineure, nous accepterons sa conclusion: que « les vrais, les bons catholiques doivent se soumettre ».

M. Muller continue: « *Dès que l'on admet comme fondé* le principe de domination qui s'était introduit dans l'Eglise depuis des siècles, l'Eglise romaine incarnant ce principe est bien la vraie Eglise catholique. Le dogme de l'infaillibilité pontificale est la clef de voûte de l'édifice. » Très bien; mais *quand on n'admet pas ce principe comme fondé,* alors? On le voit, la conclusion de M. Muller tombe d'elle-même.

M. Muller conteste alors aux anciens-catholiques leur titre de catholiques, et il montre dans toute cette question qu'il n'a pas la moindre idée du catholicisme de l'ancienne Eglise indivisée; qu'il confond, comme la plupart des protestants, le catholicisme et le romanisme. Il reproche aussi aux anciens-catholiques (p. 58) d'avoir fait une protestation trop intellectuelle pour pouvoir remuer les masses, protestation qui n'était qu'une querelle de docteurs. Ce sont là des mots. Quand Luther a affiché ses thèses aux portes de l'université de Wittenberg, n'a-t-il pas fait, lui aussi, une protestation intellectuelle et une « querelle de docteurs »? Si le protestantisme n'avait pas eu pour lui tout d'abord les princes, il est probable que les sujets de ces derniers ne se seraient pas déclarés aussi facilement protestants. Les anciens-catholiques ont dû opérer leur réforme dans un milieu autrement difficile que celui du XVIe siècle. Quant à l'appel au sentiment religieux, il remplit leurs documents ecclésiastiques et les actes de leurs synodes, et nul sans doute ne nous trouvera trop osés si nous disons qu'il est pour le moins aussi sensible dans le culte ancien-catholique que dans le culte protestant.

Selon l'auteur, l'ancien-catholicisme serait à la fois protestant et catholique. « Il est protestant, dit-il, par son interprétation de l'Evangile, sa recherche sincère de l'esprit du Christ, sa tolérance, son désir de paix et d'union entre toutes les Eglises chrétiennes. » Nous croyons, en effet, que ces qualités distinguent notre réforme ancienne-catholique, mais nous ne voyons pas bien pourquoi elle serait *protestante* de ce fait. « D'autre part, continue l'auteur, il est resté catholique par une foule de points secondaires, en même temps que par le maintien de la messe, du sacerdoce et des sacrements. » Nous nous honorons, en effet, de ce maintien, mais pas dans le sens romain qu'y attache l'auteur. Nous avons sur la messe, le sacerdoce et les sacrements, une théologie différente de celle de l'Eglise romaine, théologie catholique que ne soupçonne sans doute pas M. Muller, mais qu'il serait trop long et hors de propos d'exposer ici.

L'auteur arrive alors à la principale critique qui, selon lui, puisse être adressée à l'ancien-catholicisme, son côté politique. « Se sentant faibles numériquement, écrit-il, les adhérents aux idées nouvelles ont été se jeter dans les bras que leur tendait l'Etat, persuadés que, grâce à cette protection, ils pourraient en paix travailler à l'organisation de leur Eglise... Une fois sous la tutelle de l'Etat, le vieux-catholicisme n'a plus pu suivre ses propres aspirations, mais il a dû bon gré mal gré marcher dans la voie qui lui était tracée. La protection de l'Etat lui ôta encore une grande force, son prestige extérieur. » Nous répondrons à M. Muller que sa principale critique est la moins fondée, surtout en ce qui concerne les pays de langue allemande, qu'il fait profession d'étudier exclusivement dans sa brochure. Que M. Muller lise ou relise les lettres pastorales de M. l'évêque Herzog, de MM. les évêques Reinkens et Weber; qu'il prenne connaissance de la thèse soutenue par ce dernier au congrès récent de Vienne, et il pourra se convaincre que sa critique tombe à faux. Ce qui est vrai, c'est que la plupart des anciens-catholiques, comme du reste la plupart des catholiques-romains et des protestants, sont partisans de l'union de l'Eglise et de l'Etat: cette opinion n'a d'ailleurs pour adversaires dans nos pays européens que ceux qui ne veulent plus d'Eglises ou que ceux qui ne veulent plus que des chapelles. Nous ne nous sommes jetés dans les bras de personne, nous

avons réclamé et pas toujours obtenu la protection de droit commun accordée à toute Eglise nationale. Aucune voie ne nous a été tracée par l'Etat, et « nous n'avons pas dû bon gré mal gré marcher dans cette voie ». La voie que nous avons suivie nous a été tracée, dès l'origine de notre mouvement, par nos divers conseils synodaux, provinciaux ou cantonaux et paroissiaux, d'accord avec nos évêques. Nous avons pris bouche avec nos coreligionnaires internationaux dans nos différents congrès; l'Etat n'en a présidé aucun. Et enfin, nous ne voyons pas pourquoi cette protection, à supposer qu'elle fût prouvée, nous enlèverait notre prestige extérieur. M. Muller est pasteur de l'Eglise nationale de Genève. Il sait mieux que personne que le prestige extérieur de cette Eglise repose précisément à Genève sur son caractère national: c'est même là le grand argument invoqué aujourd'hui contre la thèse de la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui vient d'être soumise au peuple genevois. Si l'argument de M. Muller prouvait contre nous, il prouverait également contre l'Eglise nationale protestante et en faveur de l'Eglise libre, qui ne fait pourtant pas, nous est-il dit, de bien grands progrès à Genève. *Qui nimis probat nihil probat.*

M. Muller parle ensuite du recrutement du clergé ancien-catholique, qui, dans les commencements de la réforme, a été parfois défectueux. Sa remarque, souvent faite, n'est pas sans fondement; on y a répondu. Pouvait-on, du jour au lendemain, créer de toutes pièces un clergé ancien-catholique formé à nos écoles? Non. On ne pouvait non plus l'aller chercher dans le protestantisme; il fallait donc le prendre dans le catholicisme romain. On l'y a pris avec toutes les défectuosités ressortant de l'éducation des séminaires. Dans le nombre, il s'est trouvé de mauvais prêtres, on en a fait la triste expérience, et on les a renvoyés: la plupart sont rentrés au lieu d'où ils étaient sortis. S'il y a là matière à reproches, ce n'est pas à nous qu'il faut les adresser.

M. Muller termine son livre en pronostiquant l'avenir de l'ancien-catholicisme. Cet avenir lui paraît sombre, surtout si la Séparation des Eglises et de l'Etat venait à se produire. Que M. Muller se rassure. D'abord, il n'est question de cette séparation qu'à Genève et M. Muller fait profession de ne pas parler de l'ancien-catholicisme dans les pays de langue fran-

çaise. Quant aux pays de langue allemande, nous pouvons répondre par des *faits* aux *paroles* de M. Muller. Lui-même a longuement parlé dans sa brochure des anciens-catholiques autrichiens; or, que nous sachions, ils sont séparés de l'Etat et pourtant ils ont vécu depuis plus d'un quart de siècle, et ils ont bâti des églises. En Suisse, nos communautés de Lucerne et de St-Gall sont des plus florissantes, et elles sont séparées de l'Etat. Voilà de quoi rassurer M. Muller.

Enfin, l'auteur termine son ouvrage par ces mots, dont nous lui sommes reconnaissants: « Nous estimons que la sympathie des protestants doit être acquise aux vieux-catholiques et doit leur être témoignée. C'est pourquoi nous souhaitons que, telles qu'elles sont, les communautés que nous avons étudiées se maintiennent à la lumière de l'Evangile hors du joug de Rome, et travaillent avec nous à l'avancement du règne de Dieu. » Nous souscrivons à ce vœu.

Nous terminons cette critique, en rappelant à l'auteur le vieux proverbe: « In medio virtus. » Si la position intermédiaire que veut absolument nous octroyer M. Muller entre le catholicisme (romain) et le protestantisme, devenait un jour le terrain mitoyen de l'entente et de l'union entre les chrétiens des diverses Eglises, l'ancien-catholicisme aurait eu la plus belle des missions et il aurait accompli la plus noble des tâches; car, sans cette union, le matérialisme, qui est le grand ennemi moderne, a beau jeu.

Nous savons que M. le pasteur Muller nous est assez sympathique pour saluer avec nous cette espérance et travailler comme nous à sa réalisation.

Genève. A. Chrétien.

III. — Une Apologie de l'Eglise romaine.

M. Etienne Lamy, ancien député, occupe les loisirs que lui a faits sa politique par trop cléricale, en voulant faire accepter des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* les doctrines repoussées par ses anciens électeurs. Il vient de publier dans cette Revue (15 août 1897, p. 721-758) un premier article sur « les luttes entre l'Eglise et l'Etat au XIXe siècle. » Il y étudie les causes de ces luttes et les réduit aux suivantes: l'esprit

d'examen excité dans les esprits par les luttes qui ont éclaté en France contre la papauté, depuis Philippe le Bel jusqu'à 1789; l'esprit de 1789 et l'ambiguïté du Concordat de 1801; l'esprit de liberté qui anime de plus en plus la France et qui est combattu par Rome. Sur ce dernier malentendu, l'auteur s'exprime ainsi (p. 742): « Ce malentendu a compromis, outre la situation légale de l'Eglise, son empire sur les consiences; il a été la pierre de scandale, il a fait le désenchantement et la solitude autour des croyances, il a enlevé au catholicisme en ce siècle plus d'âmes qu'aux siècles des théologiens les hérésies et les schismes, et qu'aux siècles des philosophes la science et les ironies. »

L'auteur cherche à justifier Rome et à démontrer qu'elle ne combat nullement la vraie liberté et la légitime émancipation des peuples. Son argumentation n'est guère que la répétition, à peine rajeunie, de lieux communs très connus sur la liberté, contre les philosophes du XVIIIe siècle et contre l'esprit moderne. Qu'il veuille bien me permettre quelques observations.

D'abord, il confond l'*Eglise*, c'est-à-dire l'*Eglise universelle*, avec l'Eglise *romaine*, et même celle-ci avec la *papauté*. Sous sa plume, les éloges mérités que l'on peut adresser à l'Eglise universelle deviennent des éloges adressés à la papauté. Une telle méprise ruine par la base son argumentation. Ignorant les principes élémentaires de la dogmatique catholique et en particulier de l'ecclésiologie, l'honorable écrivain a lu l'histoire de l'Eglise, comme tous les théologiens dilettantes, en prenant la papauté pour l'Eglise et l'Eglise pour la papauté: ce que l'Eglise a fait de bien, c'est la papauté qui en a le mérite; et ce que la papauté a fait de mal ne saurait servir à la condamner, parce qu'elle est l'Eglise et que l'Eglise est inattaquable! Etranges raisonnements!

Ensuite, M. Lamy représente les libertés gallicanes comme des « nouveautés » (p. 722), et il avance que la Pragmatique-Sanction de 1438 est le premier monument des libertés gallicanes » (p. 724). M. Lamy oublie non seulement la Pragmatique-Sanction de Louis IX, mais encore le droit commun de l'ancienne Eglise, dont les libertés dites gallicanes ne sont qu'une forme et qu'une application. Il oublie que c'est au IXe siècle seulement que les théories sur lesquelles repose la pa-

pauté romaine ont été inventées, et que les libertés gallicanes ne sont qu'un reste affaibli des droits des anciennes Eglises nationales.

M. Lamy va jusqu'à prétendre que dénier à la papauté tout droit sur les couronnes, c'était rendre inviolable le pouvoir tyrannique, comme s'il n'y avait que la papauté, si tyrannique elle-même, qui pût combattre la tyrannie! Il va jusqu'à dire que refuser à la papauté le droit de déposer les rois, c'était « contredire l'enseignement formel du catholicisme » (p. 725)! Qu'est-ce donc, en vérité, que l'enseignement formel du catholicisme aux yeux de l'honorable écrivain? Quels en sont les fondements et les sources? Où a-t-il vu, dans quel texte de l'Evangile, dans quelle définition œucuménique, que les papes possèdent légitimement le droit en question? C'est avec le même arbitraire que M. Lamy enseigne que « l'acte de 1682 méconnaissait l'essence même du catholicisme » (p. 726), et cela, parce que les Quatre Articles de 1682 limitent les prétentions du pape sur l'Eglise et sur les couronnes! Il ose dire que « la Déclaration était la formule d'une foi particulière à une race » (p. 726), comme si les Allemands, les Anglais, les Hollandais, les Hongrois, les Slaves, les Grecs, etc., n'avaient pas enseigné la même doctrine.

M. Lamy, qui ignore les premières notions de la théologie et qui traite son sujet comme un musicien traite des couleurs, est de la même force en histoire, lorsqu'il écrit que « *à peine quelques papes* ont terni par *quelques taches* d'ambition, de violence, de perversité, la robe blanche où la pureté de leur ministère trouve un symbole » (p. 727). N'aurait-il pas lu l'histoire des papes Formose, Etienne VI, Sergius III, Jean X, Jean XI, Jean XII, Benoît IX, Boniface VII, Jean XXIII, Alexandre VI, etc.?

De même, il affirme que la révocation de l'édit de Nantes a été « ouvertement blâmée par le pape » (p. 732), quand il est démontré, au contraire, qu'Innocent XI en a exprimé de la satisfaction, de la joie et même de l'enthousiasme. Qu'il veuille bien lire sur ce point la dépêche du duc d'Estrées à Louis XIV, du 10 juillet 1680; celle du cardinal d'Estrées au même, du 6 janvier 1685; celle du duc, du 8 mai de la même année, et surtout celle du même, du 23 octobre; celle du cardinal et celle du duc, du 13 novembre; celle du 27, où le duc

d'Estrées écrit à Louis XIV que le pape ne tarissait pas en éloges « infinis » sur la révocation, etc., etc. Cette question est aujourd'hui en pleine lumière.

Que dire aussi de ce jugement sur les jésuites et sur leur suppression par Clément XIV : « Avec eux disparaît, vingt-sept années avant la Révolution française, la force la plus vivante qui soutînt encore, *en faveur de l'Eglise,* la controverse, l'apostolat et l'enseignement » (p. 732). La vérité n'est-elle pas, au contraire, que les jésuites ont corrompu l'Eglise romaine, loin de la vivifier ; qu'ils ont corrompu sa morale par leur casuistique, son apostolat par leur propagandisme malsain, son enseignement par leurs dogmes erronés ?

Ecoutez encore cet argument d'une naïveté étonnante. Il s'agit de démontrer que l'Eglise (romaine) n'est pas l'ennemie de la liberté. Elle ne l'est pas, dit M. Lamy (p. 742) : car elle ne l'a pas été dans le principe. *Or, on la sait immuable de doctrine !* Donc, puisqu'elle ne l'a pas été autrefois, elle ne l'est pas non plus aujourd'hui !... Et voilà comment on écrit l'histoire, comment on la plie aux exigences du système et du parti pris ! L'Eglise romaine « immuable de doctrine », et par conséquent amie de la liberté, n'est-ce pas colossal d'audace, ou de naïveté ?

Ce n'est pas tout. M. Lamy ose encore écrire ce qui suit (p. 757-758) : « On n'a pas discuté, on n'a pas réfuté l'enseignement de l'Eglise (romaine), parce que la campagne a toujours été menée par des hommes résolus non à servir la vérité, mais à perdre le catholicisme, et que l'audace des mensonges accusateurs trouve sans défense l'incompétente crédulité des foules. » Faut-il montrer, au contraire, à l'honorable défenseur de la papauté ultramontaine et jésuitique, que l'enseignement de la papauté a été combattu non seulement par les théologiens des Eglises indépendantes de Rome, mais encore, en France particulièrement, par une quantité de théologiens catholiques, qui ont précisément voulu défendre le catholicisme contre les mensonges de la papauté et des jésuites ? Faut-il lui montrer que, si les foules, en France, sont encore crédules, c'est grâce aux émissaires de Rome qui les trompent par de fausses doctrines et de fausses dévotions ?

M. Lamy fait cependant des aveux qu'il est bon de signaler.

Parlant du grand schisme, il dit (p. 724) : « Puisque la gardienne de l'unité (la papauté) est devenue *la grande cause de discorde et de scandale,* c'est à l'Eglise elle-même qu'il appartient de défendre, fût-ce contre son chef, son unité. Les conciles de Constance et de Bâle donnent une voix à cette volonté, réduisent toutes les prérogatives du saint-siège sur les Eglises nationales, ne reconnaissent d'infaillibilité qu'à l'Eglise universelle, et transportent aux conciles généraux le gouvernement ecclésiastique. »

Il a non moins bien jugé le concordat de 1516 : « Le concordat que la papauté signe avec François Ier et qui abolit la Pragmatique est la première défaite du gallicanisme religieux... Le gain du pape se borne à *l'abaissement de l'Eglise gallicane...* La supériorité du concile général sur la papauté *cesse* d'être un canon en France. Sans doute l'infaillibilité du pape n'est pas affirmée expressément, mais *la place devient libre pour cette croyance,* et, si elle doit plus tard être *érigée en dogme,* elle ne se heurtera pas à une erreur séculaire et endurcie en tradition nationale » (p. 729). N'est-ce pas charmant de candeur ?

M. Lamy a jugé ainsi l'Eglise de France au XVIIIe siècle, « la fille aînée » de la papauté : « Formée et déformée par les mains royales, l'Eglise de France garde des mérites, mais obscurs, et n'a plus d'éclatant que les abus d'un clergé où certains entrent sans vocation, s'élèvent sans vertus, représentent Dieu sans foi, occupés surtout à vivre en riches sur le bien des pauvres. Enfin, le chef suprême est si dépendant des princes qu'il ne peut plus défendre contre eux le plus important des ordres, ses serviteurs les plus dévoués » (p. 733).

L'Eglise concordataire actuelle n'est pas mieux traitée à la page 738. Si elle possède pour elle seule le budget du culte catholique, les cures, les églises, etc., elle n'en est pas moins moralement misérable. « Elle se sent devenue, dit M. Lamy, selon le souhait de Frédéric II, « le hibou dans le clocher » ; son aile a été coupée sur le seuil du temple, elle ne se hasarde plus que dans le cercle formé autour d'elle par l'ombre mouvante de l'édifice, mais elle trouve chaque jour un peu de grain répandu sur le parvis, et chaque soir l'abri solide et clos contre la dent des carnassiers. »

Autre aveu sur le concordat même. « Nul n'aura de justice ni même d'intelligence pour les difficultés religieuses de notre époque, s'il ne s'est d'abord rendu compte que la situation de l'Eglise dans la société contemporaine est un *compromis illogique* entre les principes contraires de l'ancien régime et de la Révolution » (p. 721). Et à la page 739, ce même concordat est appelé un « traité *captieux.* »

Bref, d'un côté, des éloges ridicules; d'un autre côté, des aveux qui contredisent les éloges. C'est dans de telles incohérences que pataugent les publicistes qui mêlent la politique à la religion, et qui dénaturent simplement celle-ci par celle-là. Nous attendions mieux du talent de M. Lamy.

E. Michaud.